



VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 1^{er} juin 2026

Faits saillants

- **Choose France 2026** : Edition record dans laquelle 3 groupes suisses renforcent leur présence industrielle en France.
- Les Etats-Unis prévoient d'imposer de nouveaux droits de douane à la Suisse en raison d'un manque de mesures contre l'importation de produits issus du travail forcé.
- Le 74^{ème} comité mixte institué par l'accord de libre-échange UE-Suisse s'est tenu à Berne.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/06	Var. vs 28/05
EUR/CHF	0,9182	0,2 %
USD/CHF	0,7907	0,2 %
SMI	13 341	- 1,2 %
Taux 10a	0,451 %	- 4 pb

Macroéconomie

Choose France : La nouvelle édition du Sommet Choose France à Versailles le 1^{er} juin a mobilisé un total de plus de 200 chefs d'entreprises étrangers autour du Président de la République et de nombreux membres du gouvernement français. A cette occasion, un montant record d'investissements en France a été annoncé (93 Mds EUR). Parmi les projets présentés, trois émanent d'entreprises suisses (cf. [dossier de presse](#)) :

- Le groupe LIEBHERR renforce son ancrage en France avec un investissement d'environ 90 M EUR et la création de plus de 200 emplois sur son site de Colmar, spécialisés dans le développement, l'assemblage et les essais de moteurs à combustion de grandes puissances.
- STALLERGENES GREER, leader mondial dans le traitement des allergies, a annoncé un investissement de 125 M EUR pour renforcer son outil industriel et prévoit en 2026 une hausse de 12% de ses effectifs en France (sur un total de 610 collaborateurs en France).
- SANDOZ, leader mondial en matière de médicaments génériques et biosimilaires, a annoncé un investissement supplémentaire d'environ 150 M EUR d'ici à 2034 afin de poursuivre la montée en puissance de son site de Toulouse, portant le total des investissements prévus en France depuis décembre 2025 à environ 550 M EUR.

Droits de douane américains : Les Etats-Unis prévoient d'imposer de nouveaux droits de douane de 12,5% en sus des droits NPF à une soixantaine d'économies jugées insuffisamment engagées contre le travail forcé, dont la Suisse (cf. [communiqué du représentant américain au commerce](#)). Les enquêtes ouvertes en mars sur le travail forcé, reposant sur la section 301 du Trade Act de 1974 (cf. [veille économique et financière du 8 au 14 mars](#)), servent de base juridique à ces droits de douane. Ces propositions ne sont pas encore définitives : une consultation est en cours jusqu'au début du mois de juillet. Le Conseil fédéral rejette fermement les accusations de Washington (cf.

[communiqué](#)). Des droits de douane supplémentaires découlant des enquêtes menées au titre de la section 301 sur les surcapacités, dont les conclusions et les recommandations sont attendues dans les prochaines semaines, pourraient venir en sus. En parallèle, les négociations avec les États-Unis en vue d'un accord commercial se poursuivent.

Croissance au T1 : Les résultats détaillés du 1^{er} trimestre ont été publiés le 1^{er} juin (cf. [communiqué](#)). La croissance suisse (PIB corrigé des variations saisonnières et des événements sportifs) a résisté et s'est élevée à +0,4% au 1^{er} trimestre, après une hausse de +0,2% au trimestre précédent. La croissance a principalement été portée par l'industrie, hormis l'industrie chimico-pharmaceutique qui a reculé. La demande intérieure finale est néanmoins restée faible (+0,1%).

ALE UE-Suisse : Le Comité mixte institué par l'Accord de libre-échange (ALE) entre la Suisse et l'Union européenne (UE) s'est réuni pour la 74^{ème} fois le 3 juin à Berne (cf. [communiqué](#)). L'ALE occupe une place centrale dans les relations commerciales entre les deux parties alors que l'UE est de loin le principal partenaire commercial de la Suisse (51% de ses exportations et 72% de ses importations). Au sujet des négociations en cours à l'OMC sur les mesures sur l'acier que l'UE prévoit d'introduire le 1^{er} juillet (cf. [veille économique et financière du 16 au 22 mai](#)), la Suisse a insisté sur le fait que ses exportations ne devaient pas être entravées. La Suisse a également demandé d'être exemptée de l'enquête de l'UE lancée le 27 mars 2026 en matière de sauvegardes visant l'acier magnétique à grains orientés, ainsi que de toute mesure éventuelle de l'UE visant à restreindre les exportations de débris d'aluminium. Les deux parties ont également échangé sur les derniers développements de la politique commerciale internationale, notamment leurs relations avec les États-Unis, et sur le thème de la sécurité économique.

Inflation : En mai, l'Indice des prix à la consommation a augmenté de +0,2% par rapport au mois précédent, et l'inflation demeure à +0,6% en glissement annuel (stable par rapport au résultat d'avril, cf. [communiqué](#)). La hausse par rapport au mois précédent est liée aux loyers, à l'hôtellerie et aux fruits et légumes (avec dans ce dernier cas un phénomène saisonnier). Les prix des produits pétroliers ont en revanche diminué (-0,7% par rapport à avril, dont -4,3% pour le mazout, -0,8% pour le diesel et +1,0% pour l'essence), de même que ceux du transport aérien (-2,9%). En terme harmonisé (IPCH, la méthodologie utilisée par les pays de l'UE), l'inflation annuelle est de +0,9% en Suisse contre +2,8% en France et +3,2% au sein de l'UE (cf. [communiqué de la Commission](#)).

Faillites et créations d'entreprises : Le nombre de faillites d'entreprises durant les cinq premiers mois de 2026 est en hausse de +58,4% par rapport à la même période de 2025 (cf. [communiqué](#)). Entre ces mêmes périodes, le nombre de créations d'entreprises est en croissance de +0,3%, soit un net ralentissement par rapport aux chiffres précédents (croissance de +4,7% au premier trimestre 2026 par rapport au premier trimestre 2025). Parmi les secteurs les plus touchés figurent la restauration (+43,4% de faillites, -23,3% de créations d'entreprises), le commerce de détail (+59,5% de faillites, -12,4% de créations d'entreprises), le secteur immobilier (+99,2% de faillites, -12,4% de créations d'entreprises) et les services financiers (+98,5% de faillites, -12,4% de créations d'entreprises).

Secteurs non financiers

Engrais : Les quantités d'engrais importées ont nettement diminué en mars en raison de la guerre au Proche-Orient et Moyen-Orient, selon l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (cf. [panorama de la situation](#)). Selon des experts, le blocage prolongé du détroit d'Ormuz pourrait conduire à une augmentation du prix des engrais allant jusqu'à 30 %. Aucune mesure n'est toutefois actuellement en vigueur ou prévue. En cas de pénurie, la Suisse dispose d'un stock obligatoire d'engrais azotés couvrant un tiers des besoins annuels. Ce stock est constitué et géré par les importateurs et les producteurs d'engrais azotés, conformément à la Loi sur l'approvisionnement économique du pays (LAP).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTELE, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay